

Association "les Amis de Bourdault"

Institution Bourdault

RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Assemblée générale le 25 juin 2018

73 rue Baron Bouvier– BP 60025– 70001 VESOUL CEDEX
Téléphone: 03.84.76.51.10 fax: 03.84.75.69.53
Courriel: i.bourdault@wanadoo.fr
Site internet: www.institutionbourdault.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
Les enfants accueillis.....	3
La scolarité	8
Quelques temps forts.....	10
L'Association Sportive et Culturelle de Bourdault	12
L'activité en journées.....	13
Le personnel	14
Le bilan des formations 2017.....	16
CONCLUSION.....	17
ORIENTATIONS 2018	18
Identification de l'établissement.....	20

INTRODUCTION

Dire que **2017** n'aura pas été une année comme les autres pourrait s'apparenter à une évidence, voire une facilité de langage. Et pourtant, cette année restera définitivement synonyme de changement d'ère pour **les amis de Bourdault**. Association mono-établissement depuis sa création, le 23 juin 1983, elle a aujourd'hui pris un virage d'importance tant dans sa dimension au niveau qu'au niveau de ses projets et objectifs.

Sollicitée fin 2016 par monsieur le Président du département de Haute-Saône pour reprendre la gestion de la Maison de l'Enfance et de la Famille (MEF), elle a répondu favorablement à cette demande, démarche approuvée par son conseil d'administration du 26 octobre 2016.

Il est vrai que depuis de nombreuses années, le Conseil d'Administration des amis de Bourdault, s'appuyant sur l'expertise de ses salariés, a pour volonté d'être force de propositions en cohérence avec ses valeurs associatives et ses délégations dans le secteur de la protection de l'enfance, parce qu'il :

- est à l'écoute constante des partenaires
- constate une évolution des prises en charges des enfants
- mesure les évolutions des financements publics

Ainsi à l'instar d'un profond mouvement de transformation engagé par le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif, véritable lame de fond dont l'ampleur remodèle une grande partie du paysage associatif, le transfert d'activité de la MEF s'est inscrit dans le projet de restructuration de l'offre de l'Aide sociale à l'Enfance départementale.

L'objectif prioritaire du rapprochement avec la MEF est de fonder une seule entité à direction unique :

- en développant les missions de service public qui nous sont déléguées par le Conseil Départemental de la Haute-Saône ,
- en créant un dispositif innovant d'accompagnement dédié aux enfants et à leurs familles,
- en s'appuyant sur les compétences professionnelles et en mutualisant davantage les moyens.

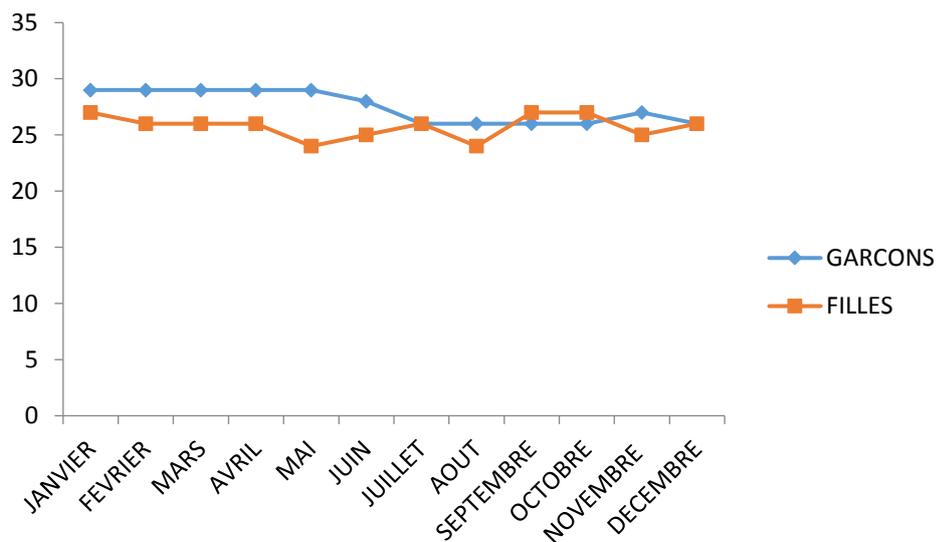
LES ENFANTS ACCUEILLIS

En terme de mouvements, 67 enfants ont été accueillis au cours de cette année 2017, soit 15 sorties pour 12 admissions (en 2016, 66 enfants : 13 sorties / 16 admissions).

56 enfants étaient présents dans l'établissement au 1^{er} janvier et 52 l'étaient au 31 décembre 2017.

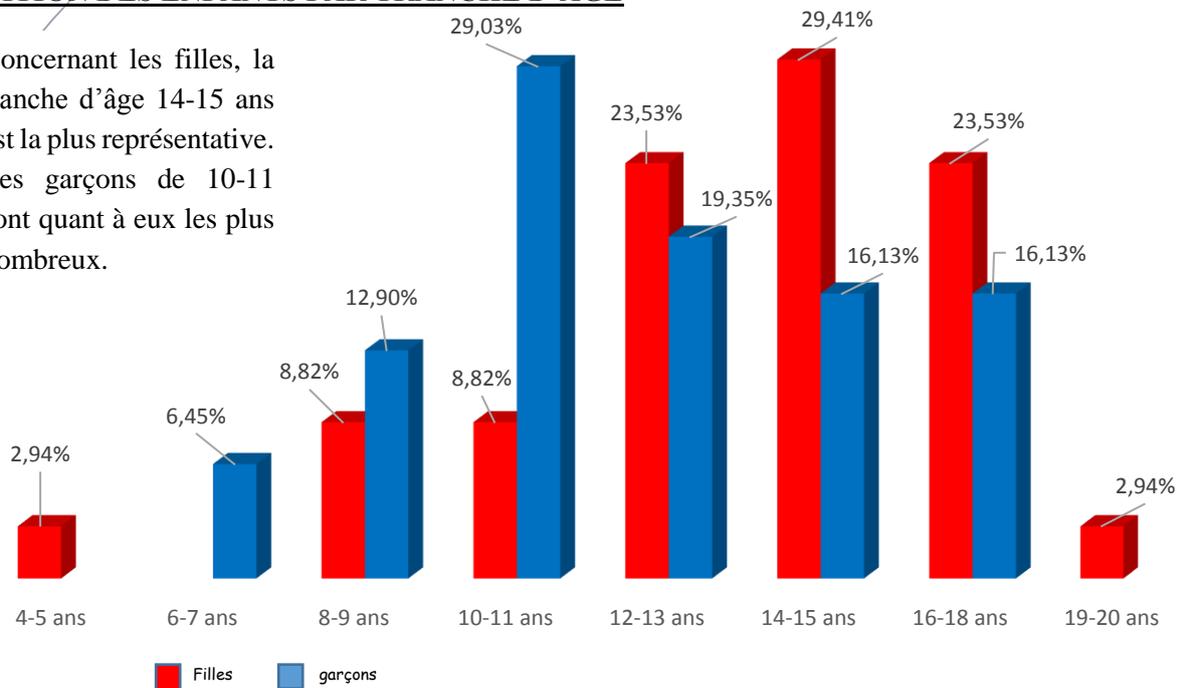
Pour mémoire, la capacité d'accueil autorisée de l'établissement est de 56 places.

EFFECTIF PAR MOIS

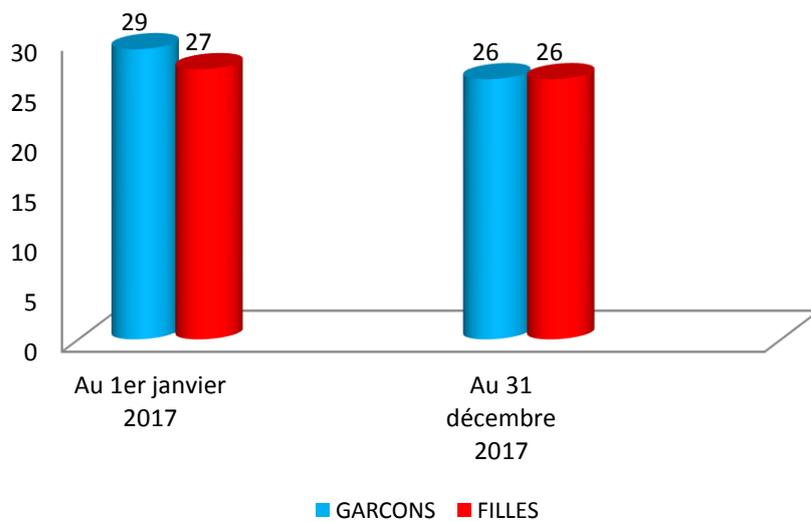


REPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHE D'AGE

Concernant les filles, la tranche d'âge 14-15 ans est la plus représentative. Les garçons de 10-11 sont quant à eux les plus nombreux.



REPARTITION GARCONS/FILLES

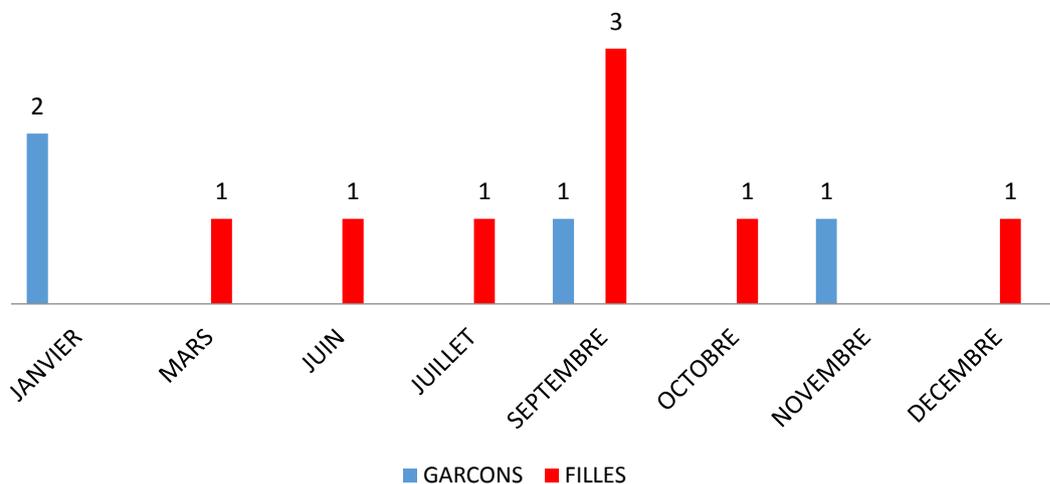


La tendance observée l'an dernier se confirme, de plus en plus de filles sont aujourd'hui placées en établissement. Ainsi fin 2017, la « parité » est parfaitement respectée.

Pour mémoire : 2009 : 29 filles / 48 garçons

2013 : 31 filles / 38 garçons

ADMISSIONS



12 nouvelles admissions ont été réalisées (8 filles / 4 garçons), exclusivement dans le cadre d'un jugement d'assistance éducative. A noter : c'est la première année qu'aucun placement s'est inscrit dans le cadre d'un contrat d'accueil administratif.

GARANTIR UN ENCADREMENT DE QUALITE....

...est pour l'ensemble des salariés une obligation de résultat, bien sûr. Mais, ces dernières années, nous sommes confrontés à une réelle difficulté en terme d'encadrement sur les temps de week-ends et périodes de vacances scolaires. Les droits de visite et d'hébergement accordés aux familles par les magistrats se sont restreints significativement, en lien avec des situations familiales complexes.

Les chiffres ci-dessous parlent d'eux-mêmes ;

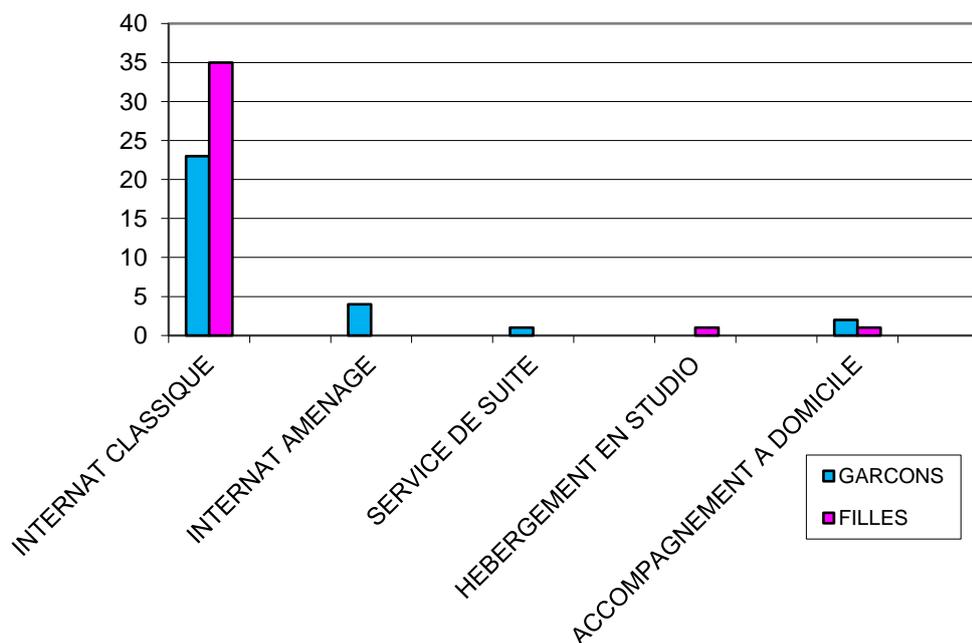
	Effectif d'enfants le week-end	réveillon de Noël	jour de Noël
2008	5 à 10 enfants	3	6
2013	20 à 25 enfants	18	12
2017	30 à 33 enfants	17	24

La réalisation des plannings des salariés sur ces périodes (dans le respect du temps de travail et des droits aux congés) est devenu un véritable tour de force....

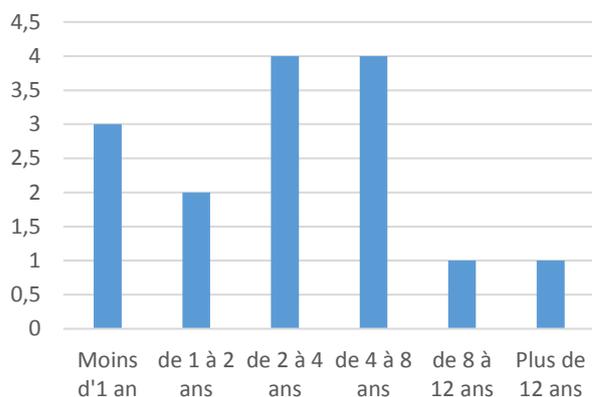
DES MODES D'ACCUEIL DIVERSIFIES

Dès l'admission, et en cours de placement en fonction de l'évolution des situations familiales, l'un de nos objectifs prioritaires est de proposer à l'enfant et ses parents un accompagnement « à la carte ». Différentes formules peuvent être proposées à ces derniers lors de la visite d'admission, et ce en concertation avec l'ASEF. Elles sont ensuite régulièrement évaluées.

De toutes les palettes de réponses mises en œuvre en 2017, c'est l'internat classique qui est largement majoritaire (87 % des placements).



DUREE DE SEJOUR DES ENFANTS AYANT QUITTE L'INSTITUTION

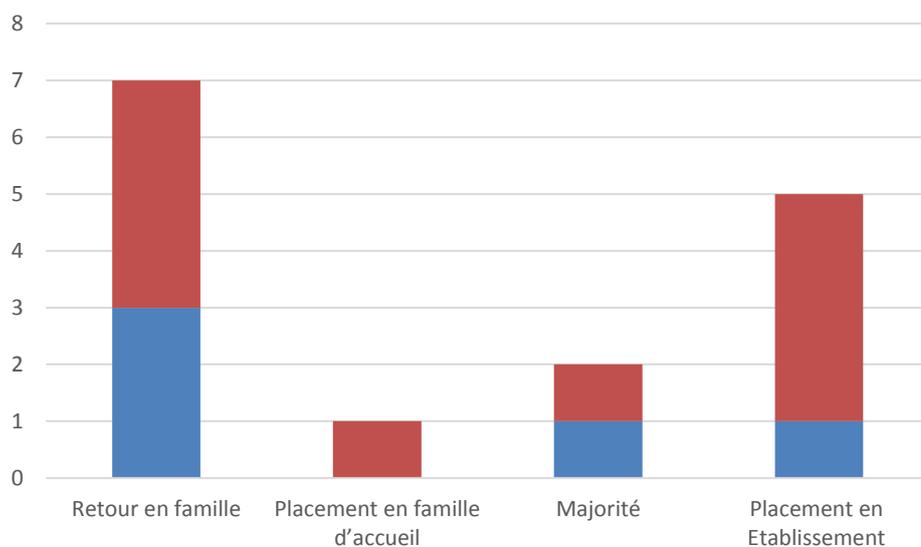


15 enfants ont quitté l'établissement en 2017. Concernant leur temps de séjour passé, si le plus court aura été de 15 jours pour 1 enfant et le plus long 12 ans et 7 mois pour 1 enfant, globalement :

- 2 enfants ont séjourné moins d'un an
- 2 enfants ont séjourné entre 1 et 2 ans
- 4 enfants ont séjourné entre 2 et 4 ans
- 4 enfants ont séjourné entre 4 et 8 ans
- 1 enfant a séjourné 9 ans et 2 mois

Ainsi la durée statistique moyenne de séjour aura été de 4 ans.

ORIENTATIONS A LA SORTIE



Parmi les 15 enfants ayant quitté l'établissement :

- 7 sont rentrés dans leur famille
- 5 ont été orientés dans un autre établissement
- 1 a été placé en famille d'accueil
- 2 devenus majeurs, ont sollicité du Département la possibilité de bénéficier d'un contrat jeune majeur

LA SCOLARITE 2017

Eléments statistiques : 1^{er} semestre 2017

Scolarisation en milieu ordinaire

Ecoles maternelles	1
Ecoles primaires	16
Collèges	14
SEGPA	8
Classe relais	1
Lycées	2
Lycées professionnels	5
MFR	2

Scolarisation en dispositif adapté

CLIS	4
ULIS ou ULIS Pro	2
EREA	1

Scolarisation en établissement médico-social

Enfant accueilli en ITEP	1
Nombre de PPS avec aménagement du temps de scolarité	3
Temps de scolarisation moyen	11 heures par semaine
Nombre d'enfants exclus :	
- Exclusions partielles	7 jeunes pour 25 journées
- Déscolarisation complète	3

Réussite aux examens

Brevet des collèges :	1
CFG :	1

Soutien scolaire : Le mardi et le jeudi à Vesoul, de 16h30 à 18h pour les élèves de primaire et de 18h à 19h pour les plus grands. 18 créneaux réguliers et un soutien plus ponctuel (aide aux devoirs, recherche documentaire ...) pour de nombreux jeunes.

12 jeunes accueillis à la Maison de l'Enfance ont été pris en charge par l'éducateur chargé de l'accompagnement scolaire : une jeune pour une remise à niveaux suite à une déscolarisation prolongée et 11 Mineurs Non Accompagnés pour des cours d'apprentissage du français, de connaissance du pays, de ses usages, etc...

Éléments statistiques : 2^{ème} semestre 2017

Scolarisation en milieu ordinaire

Ecoles maternelles	2
Ecoles primaires	11
Collèges	11
SEGPA	9
Lycées	2
Lycées professionnels	7
MFR	1
CFA	1

Scolarisation en dispositif adapté

CLIS	2
ULIS ou ULIS Pro	1
EREA	1

Scolarisation en établissement médico-social

Enfant accueilli en ITEP	2
IME	2
Nombre d'aménagement du temps de scolarité	4
Temps de scolarisation moyen	13,5 heures par semaine
Nombre d'enfants exclus	
- Exclusions partielles	6 enfants pour 12 journées

Soutien scolaire : Le mardi et le jeudi à Vesoul, de 16h30 à 18h pour les élèves de primaire et de 18h à 19h pour les plus grands. 24 créneaux réguliers et un soutien plus ponctuel (aide aux devoirs, recherche documentaire ...) pour de nombreux jeunes.

7 jeunes de la Maison de l'Enfance ont été accueillis ce semestre : un jeune déscolarisé en attente d'une prise en charge en IME, et 6 Mineurs Non Accompagnés pour des cours d'apprentissage du français.

QUELQUES TEMPS FORTS

Comme tous les ans, la vie institutionnelle fut riche en événements plus ou moins exceptionnels et en projets nombreux et variés, tels ceux évoqués ci-dessous.

Projet biodiversité

Monsieur VELUT, éducateur à l'environnement, missionné par la maison de la nature de BRUSSEY, est intervenu 4 journées durant l'été 2017. L'objectif était de sensibiliser les enfants comme les adultes à la biodiversité.

Dans un premier temps, les plus jeunes enfants ont donc installé un carré potager et des plantes aromatiques dans « la cour des petits ». Ils ont ensuite découvert les « petites bêtes du jardin anglais » puis ont approfondi leurs connaissances de la « macro faune au sein de la propriété Bourdault ».

Le dernier jour fut réservé à l'installation de mangeoires pour les oiseaux, en vue de l'hiver rigoureux.



Exposition à Paris « Les origines et l'histoire du racisme »

Le voyage au musée de l'Homme à Paris fut organisé le 7 novembre 2017 pour 5 enfants de l'appartement « Tuileries » à l'initiative du Centre d'information jeunesse (CIJ) de Vesoul.

Ce thème du racisme est régulièrement abordé par les éducateurs qui sensibilisent les enfants à ce problème.

Bien évidemment, l'occasion était donnée pour faire une visite touristique des monuments de la capitale (Tour Eiffel, Champs Elysées, Arc de triomphe) ...



Projet réseaux sociaux

La réalisation de ce projet a été menée de septembre 2017 à mars 2018 dans le cadre d'un travail régulier sous la houlette de Monsieur CHIBOUT, animateur à la FOL 70 et 6 enfants de différents appartements. L'objectif prioritaire visait à sensibiliser les enfants et adolescents aux dangers des réseaux sociaux.

Ces rencontres ont donné lieu à un film réalisé par les jeunes eux-mêmes et projeté le 28 mars 2018 à l'ensemble des enfants.



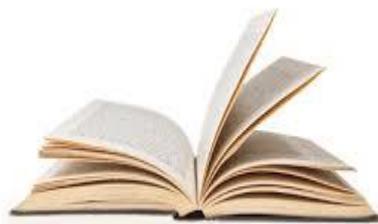
Atelier d'écriture

Cette initiative s'origine d'une rencontre avec Monsieur Godard, formateur à l'IRTS de Franche-Comté et aussi, mais surtout écrivain pour la jeunesse, qui voulait écouter des jeunes en difficulté sociale et les faire parler de leur avenir, pour enfin publier ce qu'ils nous disent.

23 jeunes ont été entendus, tous voulaient laisser une trace de leur passage à l'institution et témoigner de leur vie. Tantôt émouvant, bouleversant, plus joyeux voir même drôles, ces mots d'enfants nous ont ramené à ce pourquoi nous avons voulu faire ce métier.

L'ouvrage sera publié, grâce au financement de la DRAC ; nous remercions à cette occasion Monsieur LABLANCHE, qui était venu nous rencontrer en fin d'année 2017.

Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui de très près ou d'un peu plus loin ont participé à la mise en œuvre de ces projets riches en émotion, en création, à destination des enfants.





ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE BOURDAULT

Depuis plus de 30 ans d'existence, l'ASCB n'a plus à démontrer sa volonté de créer du lien entre les enfants accueillis et l'équipe encadrante. La régularité et la fréquence des activités diverses proposées permettent d'apaiser des situations qui pourraient rapidement devenir conflictuelles.

L'ASCB est de plus en plus connue et reconnue, de sorte que davantage de personnels affirment leur volonté de participer à chaque rencontre. Lors de ces manifestations, le nombre de vidéos et photos prises permettent la réalisation de films projetés à l'ensemble. Ceux-ci donnent l'occasion de se revoir pour les participants ou de vouloir participer pour ceux qui les visionnent.

L'Institution Bourdault dispose de la richesse de cet outil que de nombreux autres établissements lui envient. Dans le cadre du partenariat avec la Maison de l'Enfance et de la Famille, l'ASCB s'est pleinement investie dans le rapprochement des deux structures. Les jeunes de la MEF sont régulièrement invités à participer aux diverses rencontres internes : Films-débats, diaporamas, défilé de carnaval, loto, Tout Bourdault Court, Agilit'IB - , Tout Bourdault sur l'eau...



L'ASCB invite également d'autres établissements comme les ITEP, IME, Centres Educatifs... à participer aux rencontres qu'elle organise à leur intention : cross - fête du foot – tournoi de pétanque.

L'ASCB se joint volontiers aux rencontres organisées par les autres établissements : cross – basket – course jungle – course orientation – journée sportive.

L'ASCB, toujours soucieuse d'un développement dynamique est souvent à l'initiative de la réunion préparatoire au calendrier inter-établissements des saisons successives.

Régis BOILLOT
Educateur sportif
Secrétaire général de l'ASCB

L'ACTIVITE EN JOURNEES

TYPES D'HEBERGEMENT	ANNEE 2013	ANNEE 2014	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017
INTERNAT CLASSIQUE					
HAUTE SAONE	14 698	14 922	13 884	17 011	17 259
AUTRES DEPARTEMENTS	184	722	667	31	0
INTERNAT/ ACCUEIL SEQUENTIEL D'ENFANTS RELEVANT DE STRUCTURES MEDICO SOCIALES	567	307	450	301	365
INTERNAT/ ACCUEIL EXCEPTIONNEL D'ENFANTS A LA DEMANDE DE L'ASE		3	0	0	0
SERVICE DE SUITE	195	65	151	793	627
ACCUEIL DE JOUR		64	30	0	0
PLACEMENT EDUCATIF A DOMICILE		80	229	851	617
TOTAL GENERAL	15 644	16 163	15 411	18 987	18 868

18 868 journées, tous types d'hébergements confondus ont été réalisés cette année, soit une activité supérieure à celle retenue dans le budget prévisionnel (17 860 prévues).

Elles se déclinent ainsi :

- 17 624 journées internat (accueils exclusivement d'enfants du Département) dont 365 journées en mode séquentiel (enfants relevant de structures médico-sociales)
- 627 journées en service de suite
- 617 journées en placement éducatif à domicile

LE PERSONNEL

L'équipe pluridisciplinaire est au 31 décembre 2017 composée de 48 personnes -30 femmes et 18 hommes - représentant 42,66 ETP (équivalent temps plein) et 1 ETP emploi d'avenir (CDD de 36 mois).

La moyenne d'âge est de **41 ans 3 mois** (elle était de 44 ans et 6 mois l'année précédente).

En ce qui concerne le ratio d'encadrement, il est de 0,78 % tous personnels confondus et de 0,48 % pour le service éducatif (éducateurs et maîtresses de maison).

A signaler le départ en retraite de deux salariées qui **cumulent à elles deux 59 années de travail à l'Institution BOURDAULT** :

- **Madame Marie-Pierre FAUCOGNEY, 35 ans de bons et loyaux services**

Diplômée éducatrice spécialisée en juin 1981, embauchée le 18 octobre 1982 en qualité d'éducatrice spécialisée, elle est intervenue sur tous les appartements du site de VESOUL.

- **Madame Bernadette PETITGERARD, surveillante de nuit, 24 ans de service**

dont le 1^{er} contrat date de novembre 1993 avec des interventions sur le site de Vesoul puis celui de Luxeuil-Les-Bains.

Nous citerons également Madame **Véronique JUNGHANS**, embauchée le 1 septembre 2010 en qualité de surveillante de nuit. Nommée ensuite maîtresse de maison, elle a mis un terme à son activité pour raisons de santé en avril 2017

L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Service Educatif : 6 personnes

- 1 élève moniteur-éducateur 1^{ère} année – IRTS Franche Comté
période du 27 mars 2017 au 16 juin 2017
- 1 élève monitrice-éducatrice 2^{ème} année – IRTS Franche Comté
période du 3 avril 2017 au 16 mars 2018
- 1 élève éducateur 3^{ème} année – IRTS Franche Comté
période du 5 juin 2017 au 23 mars 2018
- 1 élève éducatrice jeunes enfants 3^{ème} année – IRTS Franche Comté
période du 2 octobre 2017 au 11 mai 2018
- 1 stagiaire 1^{ère} année BTS Economie Sociale et Familiale
Centre de formation de Bourgogne Franche-comté
période du 16 octobre 2017 au 6 juillet 2018
- 1 élève éducatrice 1^{ère} année – IRTS Franche Comté
période du 16 octobre 2017 au 20 janvier 2018

Service secrétariat : 1 personne

- 1 stagiaire en secrétariat médico-social – IRFSS Bourgogne Franche-Comté
(Croix rouge)
Période du 6 février au 17 mars 2017

ASSOCIATION
"les Amis de Bourdault"

Conseil d'Administration
Président

Directeur
(1 ETP)

Service administratif

Service éducatif

Service médical et psychologique

Services généraux

**Accueil
secrétariat**

Secrétaire
(1 ETP)

Comptabilité

Cadre
administratif
(1 ETP)
Assistante de
gestion (1 ETP)

Chef de service éducatif (1 ETP)

Ferme d'Artois (5 ETP)

1 éducatrice spécialisée (1 ETP)
1 aide médico-psychologique (1 ETP)
2 candidats élèves éducateurs (2 ETP)
1 maîtresse de maison (1 ETP)

Petit Versailles (4,90 ETP)

2 éducatrices spécialisées (1,90 ETP)
1 éducateur jeunes enfants (1 ETP)
1 monitrice éducatrice (1 ETP)
1 maîtresse de maison (1 ETP)

Luxeuil (5 ETP)

1 éducateur spécialisé (1 ETP)
2 monitrices éducatrices (2 ETP)
1 aide médico-psychologique (1 ETP)
1 maîtresse de maison (1 ETP)

Chef de service éducatif (1 ETP)

Point du Jour (5,75 ETP)

3 éducateurs spécialisés (2,75 ETP)
1 moniteur éducateur (1 ETP)
1 emploi d'avenir (1 ETP)
1 maîtresse de maison (1 ETP)

Tuileries (4,80 ETP)

1 éducateur spécialisé (1 ETP)
3 moniteurs éducateurs (3 ETP)
1 maîtresse de maison (0,80 ETP)

Service Educatif de Jour (2 ETP)

1 éducateur sportif (1 ETP)
1 éducateur scolaire (1 ETP)

Médecin pédopsychiatre
(0,12 ETP)

Aide soignante
(0,75 ETP)

2 psychologues
(1,50 ETP)

**1 lingère
(1 ETP)**

**2 ouvriers d'entretien
(2 ETP)**

**5 surveillants de nuit
(4,60 ETP)
1 emploi d'avenir
(1 ETP)**

BILAN DES FORMATIONS 2017

Noms	Intitulés	Dates Heures Formation	Organismes et lieux
1) Budget formation adhérent "actions plan employeur"			
MERCET Delphine	changer sa posture professionnelle a vec l'approche médiation	du 26/04 au 28/04 et du 08/06 au 09/06/2017	CECILE BLUM / VACHERON HORBOURG-WIHR
MERCY Cyrielle	Elaborer la paie dans le respect de la CCN 66	du 15/03/2017 au 17/03/2017	NEXEM PARIS
PINOT LOCATI Estelle	Formation MONTESSORI 3- 6 ans 2 modules	avril à octobre 2017	NASCITA / ANGERS
ROBERT Christine	Sexualité et vie amoureuse des adolescents	du 12/06/2017 au 16/06/2017	ACTIF FORMATION LA GANDE MOTTE
Equipe éducative	ANALYSE DE LA PRATIQUE	2017	VICIANA INSTITUTION BOURDAULT
13 salarié(e)s	Sensibilisation aux gestes qui	le 03/07/2017	U.D.S.P 90 INSTITUTION BOURDAULT
13 salarié(e)s	Nouveau publics/nouvelles pratiques éducatives	du 13/03/2017 au 14/03/2017	ANDESI INSTITUTION BOURDAULT
2) Budget formation adhérent + période de professionnalisation			
LOBATO Manuella	Maîtresse de maison qualifiée	du 23/01/2017 au 10/03/2017 56 heures	IRTS BESANCON
3) Budget CPF			
NAVARRO	CAFDES	du 8/06/2016 au 30/11/2018 518 heures	IRTS BESANCON / DIJON
4) Budget formation adhérent + fonds d'intervention UNIFAF + FPSP + Fonds Conseil Régional			
MIQUARD Pierre	Aide médico psychologique	du 15/12/2015 au 08/09/2017	IRTS BESANCON
6) Actions collectives régionales UNIFAF			
PILER Karine	Travail de nuit : attractivité, spécificité et vigilance	23/05/2017 au 24/05/2017	VESOUL
BRESSON Virginie	Définition et formulation des objectifs dans le cadre du projet individuel	07/11/2017 et 21/11/2017	VESOUL
CAVATZ Virginie SIMON Sophie	Faits religieux : accompagnement éducatif et travail social	29/05/2017 au 30/05/2017 et 27/06/2017	VESOUL
SLEMETT Nourdine	La nouvelle loi relative à la protection de l'enfance et ses impacts sur le secteur	21/09/2017 au 22/09/2017	VESOUL
DISPOSITIF VAE			
CAVATZ Virginie	VAE Educateur Spécialisé	du 01/01/2017 au 31/12/2017	IRTESS DIJON
THIEULIN Jérémy	VAE Educateur Spécialisé	du 01/01/2017 au 31/12/2017	IRTESS DIJON

CONCLUSION

Dans le cadre de la restructuration de l'offre d'accueil en établissements d'enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance départementale, Monsieur le Président du Conseil Départemental a fixé à l'association **les amis de Bourdault**, gestionnaire de l'Institution Bourdault, trois objectifs de transformation :

- le rapprochement Institution Bourdault - Maison de l'enfance et de la Famille (MEF), avec à terme un objectif de fusion-absorption ;
- la fermeture de 6 places en internat pour la Maison d'enfants à Caractère Social (MECS), soit 50 places au lieu de 56 actuelles ;
- la création progressive de 10 actions alternatives renforcées, dont un espace familles.

Le **transfert d'activité de la MEF** à l'association les amis de Bourdault et la création du nouveau service sont devenus réalité depuis le 1^{er} janvier 2018, confirmés par l'arrêté DSSP/R/2017 n°17-654 du 29 décembre 2017.

La capacité d'accueil de l'Institution Bourdault est désormais fixée comme suit :

- 77 places en internat, dont 21 places en service d'accueil d'urgence (enfants âgés de 4 à 18 ans)
- 15 places en service d'accueil familial spécialisé (enfants âgés de 0 à 7 ans)
- 1 espace familles (mise en œuvre de visites en présence d'un tiers ordonnées par jugement).

Le rapprochement de l'Institution Bourdault avec la Maison de l'Enfance et de la Famille a pour principaux objectifs :

- **La création d'une nouvelle entité**
- **Le développement de nouveaux services d'accueil pour faire face aux besoins évolutifs des enfants confiés**
- **L'harmonisation des parcours des enfants & des adolescents accueillis**
- **La construction d'un pôle de l'enfance & de la famille sur le bassin vésulien, avec une antenne sur Luxeuil-Les-Bains**

L'Association souhaite :

- créer une meilleure cohérence des parcours des enfants et adolescents accueillis,
- diversifier les prestations en recherchant toutes les mutualisations et complémentarités envisageables,
- enclencher une nouvelle dynamique s'appuyant sur l'ensemble des missions actuellement assurées par les deux établissements,
- mettre en œuvre de nouvelles formes d'accompagnements innovants pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles.

En cohérence avec la politique associative, l'équipe pluridisciplinaire – forte aujourd'hui de 79 salariés – doit **SE CONSTRUIRE UN HORIZON COMMUN** et avoir pour cap :

- de permettre les conditions de la réussite du processus de rapprochement,
- d'éviter pour les enfants des ruptures préjudiciables en diversifiant les parcours,
- d'assurer la continuité du service public de protection de l'Enfance,

Benoit CHAUVEZ
Directeur

ORIENTATIONS 2018

- **Réaliser une mise en œuvre opérationnelle réussie du transfert d'activité de la MEF**

Pour **les amis de Bourdault**, cette évolution importante, synonyme de changement de dimension de l'**Institution Bourdault**, nécessite de penser une organisation crédible, un organigramme cohérent, une mutualisation harmonieuse des ressources des deux établissements et un planning évolutif comme suit :

- 2018, **consolider la dynamique** engagée en 2017 sous la houlette du cabinet ALEIS Conseil et de développer des objectifs partagés par l'ensemble des acteurs (Conseil d'administration, Département, salariés, partenaires) ,
- 2019 : **ajuster l'organisation** et la faire évoluer en fonction des besoins repérés lors de la première année de fonctionnement,
- 2020 : **développer le nouveau dispositif** en gardant cette volonté de proposer aux enfants et à leurs familles des réponses pertinentes et innovantes.

- **Valoriser les ressources humaines**

En s'appuyant sur les compétences de tous les salariés, en créant de nouvelles synergies entre deux cultures professionnelles qui fassent **SENS** pour tous les acteurs.

Par ailleurs, notre volonté est de construire un dialogue social renouvelé et constructif avec les futures instances représentatives du personnel.

Avec ces dernières, nous préparerons la future création d'un Comité Social et Economique devant être mis en place à compter des prochaines élections professionnelles, et au plus tard avant le 1er janvier 2020. En effet, la réforme du Code du travail a donné naissance à cette nouvelle instance unique, laquelle remplace les instances du personnel élus (délégués du personnel, comité d'établissement, CHSCT).

- **Clarifier la question de l'urgence : constats et interrogations**

Dans le cadre de l'accueil d'urgence, nous estimons qu'il est important de distinguer :

- L'urgence sociale de l'enfant
- L'urgence institutionnelle d'un professionnel (familles d'accueil) ou d'un établissement (social, médico-social, administratif, judiciaire, pénitentiaire, administratif)

L'urgence sociale renvoie à la notion de danger (l'enfant ou l'adolescent est exposé à un danger auquel il doit être soustrait sans délais).

L'urgence institutionnelle concerne une difficulté rencontrée par un professionnel ou un établissement dans l'accompagnement de l'enfant ou de l'adolescent (non-respect des règles, agressivité, besoin d'une solution rapide à des problèmes aigus).

Nous envisageons de partager nos objectifs avec nos partenaires du dispositif départemental de protection de l'Enfance.

- ***Elaborer un nouveau projet d'établissement***

Le futur projet d'établissement **2019-2023**, document de référence et outil de travail au quotidien, s'inscrira dans un contexte territorial et temporel. Il sera le fruit d'une construction commune et aura en ce sens vocation à fédérer davantage l'ensemble des professionnels, à servir de support de communication et permettre le contrôle et l'évaluation des prestations proposées aux enfants accueillis et leurs familles (des travaux par groupes de travail commenceront dès septembre 2018).

Remerciements pour leur précieuse contribution à la réalisation de ce document :

Mesdames Véronique COUTURET, Marjorie GUSTIN, Cyrielle MERCY, Chantal NAVARRO

Messieurs Régis BOILLOT, Anthony FRAY, Stéphane MICHAUD, Pierre ROUGEOT

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

NOM :	INSTITUTION BOURDAULT <i>Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS)</i> 73 rue Baron Bouvier BP 60025 70001 VESOUL CEDEX Tél. : 03.84.76.51.10 ~ Fax : 03.84.75.69.53 Courriel : i.bourdault@wanadoo.fr
N° SIRET :	778 541 987 / 00013
N° FINESS :	778 541 987
CONVENTION COLLECTIVE :	CCNT du 15 mars 1966
ASSOCIATION GESTIONNAIRE :	Les Amis de BOURDAULT Association Loi de 1901, déclarée le 23 juin 1983 Reconnue d'intérêt général le 25 novembre 2009 73 rue Baron Bouvier BP 60025 70001 VESOUL CEDEX Tél. : 03.84.76.51.10 ~ Fax : 03.84.75.69.53 Courriel : i.bourdault@wanadoo.fr
HABILITATION :	arrêté DSSP/R/2017 n° 17.654 du 29/12/2017
COMPETENCE :	Conseil Départemental de Haute-Saône
PUBLIC ACCUEILLI :	Enfants âgé(e)s de 4 à 16 ans , confiés au service de l'aide sociale à l'Enfance par leur représentant légal ou par une autorité judiciaire. Accueil également possible de mineur(e)s de 16 à 18 ans lorsque la prise en charge correspond à un projet précis et à titre exceptionnel. Le placement peut se prolonger jusqu'à 21 ans dans le cadre d'un contrat jeune majeur .
CAPACITE AUTORISEE :	56 places 46 à VESOUL 10 à LUXEUIL-les-BAINS, 21 rue Marcel Donjon